

**Mémoire présenté à la Commission spéciale  
sur l'exploitation sexuelle des mineurs**

pour l'audience du 6 novembre 2019

**par Ève Lamont**

Cinéaste et documentariste

## Mes recherches sur l'exploitation sexuelle

Permettez moi de me présenter. Je travaille comme camérawoman et réalisatrice depuis une trentaine d'année et j'ai réalisé 6 longs métrages documentaires, des films d'auteure portant sur des enjeux sociaux qui me tenaient à cœur et qui ont été diffusés à la télévision, dans les salles de cinéma répertoires et les festivals de films ici et ailleurs dans le monde. La prostitution touche l'ensemble de la société et me touche particulièrement en tant que femme. Étant jeune, à l'âge de 18 ans, j'ai répondu à une annonce pour devenir serveuse dans un bar qui ne demandait pas d'expérience, quelle veine! Sans savoir ce qui m'attendais, je me suis retrouvée comme serveuse dans un bar de danseuse. Ce que j'ai observé sur place n'avait rien à voir avec ce qu'on entend généralement lorsqu'on parle de la richesse et de la supposée liberté de choix pour les femmes qui se retrouvent là. Avec l'essor d'Internet, le commerce du sexe a pris une tournure massive et plus brutale que ce qui était à une certaine époque. Il s'est développé à l'échelle planétaire jusqu'à devenir aujourd'hui une véritable industrie.

En 2006, j'ai voulu vérifier quelle était la situation sur le terrain, me documenter sérieusement en vue de réaliser un documentaire long métrage. J'ai donc entrepris le début de ce qui allait devenir une longue recherche, en rencontrant des femmes qui ont pratiqué différentes formes de prostitution dans les bars de danseuses, les salons de massage, les agences d'escortes et la prostitution de rue. En trois ans, j'ai fait au delà de 75 rencontres auprès de femmes âgées de 15 à 52 ans dans les villes de Québec, Montréal, Ottawa, en Montérégie. Toutes ces femmes m'ont ouvert les yeux sur un phénomène que nous méconnaissons et sous estimons tous et toutes. En me racontant leur vie, elles m'ont dévoilé le mensonge sur lequel repose le système prostitutionnel. J'ai appris que la grande majorité avaient vécu des violences sexuelles dans leur enfance ou leur adolescence qui leur a envoyé le message que leur seule valeur est une valeur sexuelle, des négligences ou de la maltraitance, et avaient déjà une faible estime d'elles-même avant de vivre leur première expérience prostitutionnelle qui, dans la plupart des cas, s'est produite alors qu'elles étaient mineures. Elles furent toutes appâtées par les promesses d'argent facile, d'amour et de gratification. Cependant, leur scénario de rêve reposait sur la duperie, ayant toujours été incitées se prostituer par un client, un proxénète ou une tierce personne promotrice de l'industrie du sexe.

Toutes ces jeunes femmes et filles ne souhaitent surtout pas faire carrière dans ce milieu, prévoyant que leur séjour dans le milieu sera bref, le temps d'obtenir l'argent dont l'enjoleur de proxénète ou elle-même avaient besoin. La réalité c'est qu'une bonne partie resteront longtemps, ne verront plus la possibilité de sortir de là (même si 90% le souhaitent), prises dans un engrenage et se voyant incapable de survivre autrement. Celles qui ont trouvé cette force incroyable d'en sortir, n'ont souvent pas bénéficié de services ou de soutien pour les aider en ce sens. Au final, la plupart se retrouvent isolées dans la pauvreté, avec une sexualité anéantie, des problèmes de toxicomanie, des séquelles au plan de la santé mentale et physique. J'ai aussi découvert que le fait de subir des rapports sexuels de manière répétitive et non désirée, entraîne une désensibilisation par rapport à leurs corps et leurs émotions, et même une dissociation psychique chez plusieurs femmes. J'ai été étonnée de rencontrer autant de femmes qui avaient des troubles de stress post-traumatiques. Et cela correspond aux données issues des

études les plus fiables: 67% des femmes qui se sont prostituées ont des troubles de stress post-traumatiques<sup>1</sup>.

Finalement, en 2010 j'ai sorti le documentaire long métrage L'IMPOSTURE<sup>2</sup> sur la prostitution féminine, où j'ai laissé toute la place aux femmes qui cherchaient à quitter la prostitution tant leur histoire était révélatrice des parcours douloureux qui mènent à se prostituer et des conséquences désastreuses dans leur vie. Une telle parole n'avait jamais été diffusée au Québec puisque le seul discours entendu jusqu'ici était celui des défenseurs du soi-disant travail du sexe, un lobby qui est loin de représenter la réalité vécue par l'immense majorité des personnes prostituées. J'ai eu droit à la parole des sages puisque les femmes qui sont sorties de l'industrie ou qui cherchent à en sortir, témoignent bien souvent d'un regard lucide et acéré, grâce à tout ce dont elles ont été témoins et le recul qu'elles ont sur le milieu.

Après le succès de L'IMPOSTURE qui a été vu à TV5 Monde, Radio-Canada, RDI, dans 150 salles de cinéma à travers le Québec et dans les écoles post-secondaires, j'ai dirigé les projecteurs sur ceux qu'on ne voit pas, mais qui sont pourtant à la racine du système prostitutionnel, à savoir les clients, ainsi que les exploitants, proxénètes, trafiquants et autres bénéficiaires. Cette plongée au cœur d'un système opaque, derrière les enseignes lumineuses et sur Internet, où le client consomme toujours du sexe tarifé, m'a amené à rencontrer plusieurs anciens proxénètes, propriétaires d'établissements, les acheteurs de sexe, et à m'introduire dans un univers brutal où les principaux acteurs réduisent l'exploitation sexuelle au rang d'une simple transaction. J'ai questionné plusieurs hommes et quelques femmes qui ont possédé des bars de danseuses, des salons de massage, des agences d'escorte et entreprises pornographiques. J'ai aussi discuté avec ceux qui rendent possible ce système d'exploitation, ceux qu'on appelle banalement les clients, vu et entendu comment les acteurs de premier plan traitent les filles et les femmes au sein de cet univers visible et underground. J'ai aussi poursuivi mes rencontres auprès des femmes qui étaient encore actives dans l'industrie. En 2015 j'ai donc lancé le film documentaire LE COMMERCE DU SEXE<sup>3</sup> avec la participation de plusieurs acteurs de l'industrie provenant de diverses régions (Montréal, Québec, Gatineau, Abitibi, Montérégie, Centre du Québec) qui ont « œuvré » dans tous les secteurs d'activités de l'industrie du sexe incluant la prostitution de rue à Montréal et Val d'Or où les femmes autochtones sont surreprésentées. Le film a été diffusé à Télé-Québec et vu plus d'une centaine de fois dans les salles de cinéma sans compter les institutions scolaires.

---

<sup>1</sup> Selon l'imposante étude sous la direction de la chercheuse et psychologue américaine Mélissa Farley, menée dans 9 pays (dont le Canada) auprès de 854 personnes prostituées et publiée en 2003. Les entrevues ont démontré que ces personnes prostituées ont vécu une quantité phénoménale de violence : 64% ont été menacées avec une arme, 73% ont été agressées physiquement, 57% ont été violées et 13% ont signalé aucune violence subie. 90% sortiraient de cette industrie si elles le pouvaient.

<sup>2</sup> Visionnement et DVD disponibles sur le site de l'ONF: [https://www.onf.ca/film/imposture\\_longue/](https://www.onf.ca/film/imposture_longue/)  
ou : <https://www.youtube.com/watch?v=ZvFrJuOe1v8&feature=youtu.be>

<sup>3</sup> Visionnement et DVD disponibles sur le site de l'ONF: [https://www.onf.ca/film/commerce\\_du\\_sexe](https://www.onf.ca/film/commerce_du_sexe)

Mes deux longs métrages, L'IMPOSTURE et LE COMMERCE DU SEXE s'appuient sur 10 ans de recherches sur le terrain, et surtout, sur les 125 femmes et filles qui ont connu l'industrie du sexe et avec qui j'ai pu discuter longuement et en toute franchise. Je ne remercierai jamais assez ces jeunes personnes qui m'ont fait confiance et qui ont osé me dire la vérité niée et ignorée. J'ai passé aussi pas mal de temps à discuter avec les autres acteurs qui se trouvent sur la ligne de front, à savoir les intervenantes auprès des femmes, intervenants jeunesse et enquêteurs de police. J'ai vu comment l'Équipe de la moralité Ouest avec le lieutenant détective Dominic Monchamp faisait des pieds et des mains pour secourir les victimes et arrêter les proxénètes avec trop peu de moyens. J'ai passé pas mal de temps dans les palais de justice pour assister à des procès contre les proxénètes et qui ébranlent les rares victimes qui osent porter plainte et affronter le processus judiciaire.

Même si je n'ai pas de validation scientifique sur mes recherches, celles-ci m'ont démontré qu'elles correspondaient à bien des études que j'ai lu à ce sujet. Parmi les participantes du film LE COMMERCE DU SEXE, 7 femmes sur 10 ont été sous l'emprise d'un proxénète ou d'un groupe criminel, 6 sur 10 sont entrées dans l'industrie du sexe avant l'âge adulte, l'une avait 13 ans et une autre 5 ans (violée et vendue à des pédophiles par son grand-père). Fait important : elles avaient toutes moins de 20 ans au moment de leur entrée dans la prostitution et ne savaient pas ce qui les attendaient. À 19 ans, on est souvent aussi naïve et autant une proie qu'à l'âge de 17 ans. Dans l'industrie du sexe, la prostitution libre et prostitution de contrainte vont de pair; les deux sont souvent interliées, l'une ne va pas sans l'autre. D'ailleurs, toutes mes interlocutrices estimaient que 80 à 90% d'entre elles avaient « été pimpées » à un moment ou un autre de leur passage dans l'industrie du sexe. C'est aussi ce que j'ai pu vérifier auprès des 125 femmes que j'ai rencontrées. La plupart m'ont raconté avoir été victimes d'agressions sexuelles au sein de l'industrie du sexe qui se rajoute à un passé d'inceste et d'agressions sexuelles. Même lorsqu'elles se disent volontaires, elles sont souvent souffrantes, marquées par les nombreux abus et sévices vécus.

On ne pourra pas régler l'exploitation sexuelle des mineures si on ne fait rien pour contrer la prostitution de toutes les femmes et les prostitueurs de tout acabit. L'exploitation sexuelle des mineures fait partie d'un tout, est relié à une industrie tentaculaire qui exploitera ensuite ces jeunes femmes devenues miraculeusement consentante à l'âge de 18 ans. Un grand nombre de travailleuses de première ligne, intervenantes jeunesse, militantes féministes, représentantes de groupes autochtones, et des minorités culturelles considèrent que l'industrie du sexe cause un grave préjudice aux filles et aux femmes. Voilà pourquoi elles préconisent le modèle nordique qui décriminalise les personnes prostituées et criminalise les proxénètes et les prostitueurs-clients. Voilà pourquoi nous avons besoin d'une approche globale qui intègre la prévention auprès des jeunes, l'arrêt d'agir des acheteurs de sexe et de toute personne qui tire profit de l'exploitation sexuelle, la sensibilisation de la population pour travailler explicitement à instaurer l'égalité des sexes, des services pour aider les femmes à quitter l'industrie.

Me voilà rendu aux solutions !

## Première mesure importante : arrêt d'agir des abuseurs avec la loi C-36

Le 20 décembre 2013, suite à une décision de la Cour supérieure et la Cour d'appel de l'Ontario ayant déclaré inconstitutionnels certains articles du Code criminel entourant la prostitution, telles que la sollicitation, la tenue d'un bordel, et le fait de vivre des fruits de la prostitution (arrêt Bedford), la Cour Suprême du Canada a invalidé les dispositions du Code criminel qui encadrent la prostitution. En même temps, la Cour Suprême du Canada a suspendu l'application de sa décision pour un an, afin de permettre à Ottawa de réviser le Code criminel. Pendant longtemps, ce sont les personnes prostituées dans la rue qui étaient arrêtées et judiciairisées, puisque la sollicitation dans les lieux publics était celle qui dérange le plus les citoyens. Les juges de la Cour Suprême ont été sensibles à cette injustice envers les femmes prostituées, mais ce faisant, ils ont décidé de tout décriminaliser, les exploitants de bordels aussi, croyant à tort que les femmes seraient plus en sécurité à l'intérieur et que celles qui font le trottoir seraient bienvenues dans ces maisons closes. Les juges de la Cour Suprême avaient alors donné un an au gouvernement Canadien pour revoir sa loi, à défaut de quoi la décriminalisation totale de la prostitution entrerait en vigueur. Le gouvernement fédéral a alors mis en place une longue consultation et une commission parlementaire où sont venues parler différents intervenants, incluant plusieurs femmes qui se sont prostituées et qui sont venues raconter ce qu'elles ont vécu et dénoncer le système prostitutionnel. Pour elles, criminaliser l'achat de services sexuels serait un grand pas en avant. Des groupes qui défendent les femmes parmi les plus opprimées de la société et les plus ciblées par les exploitants et abuseurs, ont aussi préconisé cette solution (dont la Société Elizabeth Fry, l'Association des femmes autochtones du Canada, Asian Woman Coalition Ending Prostitution, Indigenous Women Against Sex Industry).

Le 6 novembre 2014, le gouvernement conservateur a pondu la loi C-36 qui s'est inspirée du modèle suédois, en pénalisant les acheteurs de sexe et décriminalisant les femmes prostituées. La loi C-36 appelée *Loi sur la protection des collectivités et des personnes victimes d'exploitation* considère la prostitution en tant que forme d'exploitation sexuelle ayant un effet préjudiciable et disproportionné sur les femmes et les filles. C'est un changement de paradigme, une révolution positive, puisqu'elle a inversé le poids social. Les grands objectifs de la loi C-36 sont les suivants : Protéger ceux qui vendent leurs propres services sexuels; Protéger les collectivités, surtout les enfants, des méfaits de la prostitution; Réduire la demande de prostitution en vue de décourager quiconque de s'y livrer et d'y participer, et ultimement de l'abolir dans la plus grande mesure possible.

La loi interdit l'achat de services sexuels et le proxénétisme. La peine maximale de cinq ans en cas d'infraction s'adresse aux acheteurs de tels actes. Quant à l'interdit de publicité de services sexuels, il ne cible que les tierces parties qui tireraient un avantage matériel de la prostitution d'autres personnes. Cependant, aucune accusation n'a été portée jusqu'ici faute de volonté politique. Il est temps que la loi C-36 soit appliquée. En reconnaissant que l'acheteur de sexe est à la base de ce système d'exploitation, on doit alors le tenir responsable de ses actes si on veut réellement faire cesser cette machine à broyer les filles et les femmes.

En 1999, la Suède a voulu mettre fin à la prostitution, la considérant comme une forme de violence envers les femmes et comme un obstacle à l'égalité. La Suède a décidé de pénaliser les acheteurs de sexe, tout en combattant le proxénétisme, de ne pas criminaliser les femmes qui se prostituent mais d'aider celles qui souhaitent en sortir. Ce faisant, la Suède a réussi à faire reculer la traite à des fins sexuelles et les clients de la prostitution. En 1996, 13,6% des hommes achetaient des services sexuels. En 2008, ce nombre avait chuté à 7,9%. La prostitution a donc diminué de presque moitié, 9 ans après l'application de la loi. Dans les années 70, on comptait 3000 prostituées; Aujourd'hui on recense 1000 prostituées, internet inclus. La moitié des femmes prostituées sont des immigrées et le tiers des femmes se trouvent dans la rue (entre 100 et 200 à Stockholm). Une femme qui veut se prostituer n'est pas embêtée car elle sait qu'elle peut appeler la police si un problème survient, et que celle-ci va accourir et sévir contre le client...qui le sait !

Quinze ans après l'entrée en vigueur de la loi, la population suédoise est satisfaite des résultats alors qu'au début, seulement une minorité des gens l'appuyait. Et les enfants grandissent avec l'idée qu'il n'est pas acceptable d'acheter le corps d'une personne. En 2006, la Finlande s'est inspiré de cette loi. En 2009, la Norvège a aussi décidé de pénaliser l'achat d'acte sexuel (incluant ses ressortissants à l'étranger), suivi par l'Islande quelques mois plus tard. D'autres pays se sont inspiré du modèle nordique dont l'Irlande et le Royaume-Uni. En avril 2016, la France a adopté une loi abolitionniste qui élimine le délit de racolage et qui interdit l'achat d'actes sexuels, en mettant en place un programme de prévention.

### Deuxième mesure importante : Prévention, protection et aide aux victimes

En Suède, des équipes de travailleurs sociaux vont régulièrement à la rencontre des personnes prostituées pour qu'elles sachent qu'il y a des services à leur disposition pour sortir de la prostitution. Ici, il n'y rien. Seulement la Maison de Marthe à Québec, La sortie et la Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle (CLÉS) à Montréal qui font leur possible avec un financement insuffisant. Or, il est impératif de protéger toutes les jeunes femmes, puisque les mineures deviendront à leur tour des adultes.

Il semble que les filles victimes d'abus sexuels soient plus vulnérables à la prostitution. La présence d'antécédents en protection de la jeunesse semble également associée à la prostitution juvénile. Près de 40 % des jeunes qui ont vécu la prostitution avaient déjà fait l'objet d'un suivi à la Direction de la protection de la jeunesse. Et 80 % auraient déjà fugué au moins une fois de leur domicile. Les carences affectives, l'absence de modèles parentaux adéquats, l'approbation de la prostitution dans le milieu familial représentent d'autres facteurs de risques liés à la prostitution. 50 % des jeunes qui se sont prostituées vivent des conflits familiaux avant d'entrer dans le monde de la prostitution. Voilà pourquoi l'intervention auprès de victimes potentielles ou avérées doit prendre de multiples formes et commencer en amont, en intervenant auprès de la famille. Or, dans les centres jeunesse, les ressources demeurent insuffisantes, des intervenants font du bon boulot tandis que d'autres sont mal formés ou à bout de souffle. De leur côté, les proxénètes sont astucieux et n'ont de cesse d'investir la pépinière des centres jeunesse en se servant des jeunes filles pour en recruter d'autres, en

étant toujours prêts à accueillir les fugueuses. Voilà pourquoi les foyers de groupe ou d'autres types d'hébergement et de milieu de vie à dimension humaine pour les jeunes femmes à risque seraient plus adéquats. On remarque aussi que de plus en plus de victimes, même si en elles sont en plus petit nombre, proviennent de famille fonctionnelle, non démunie, n'ont pas vécu de maltraitance ou d'agression ayant précédé leur entrée dans l'industrie du sexe. Dans ce cas de figure, elles sont tombées dans les griffes d'un enjôleur ou ont été séduites par le chant des sirènes. Étant donné que de nombreuses mineures sont susceptibles d'être happées par un proxénète qui voudra faire de juteux profit avec elle en la transformant en marchandise sexuelle, il est important de faire des campagnes de sensibilisation dans les écoles secondaires et les cégeps. Il faut intervenir à tous les niveaux et agir sur plusieurs fronts dans la prévention auprès des jeunes.

La précarité et la vulnérabilité des jeunes femmes, la promesse d'une vie meilleure que les recruteurs de tout acabit font miroiter (qui peuvent aussi être des femmes) jouent pour beaucoup dans l'entrée des filles dans la prostitution. La perception des mineures sur la réalité du milieu prostitutionnel est souvent tordue puisqu'au départ elles sont en lune de miel avec leur proxénète et n'ont pas encore vu l'ensemble du portrait. Elles ne se voient pas comme victimes et sont parfois rébarbatives à collaborer avec les autorités. Ou sinon, et à la fois, elles sont littéralement terrorisées, sous l'emprise totale d'un proxénète ou d'un réseau, et ne voient plus aucune porte de sortie possible. Il n'est donc pas simple d'identifier les victimes et de les inciter à porter plainte contre leur agresseur. Sans doute, une ligne anonyme qui leur serait dédiée pourrait aider celles qui sont en détresse, si évidemment elles savent qu'elle existe. Des personnes qui gravitent autour de l'industrie pourraient aussi être mis à contribution pour identifier les victimes, telles que les hôteliers et les transporteurs, en les contactant directement et grâce à une campagne de sensibilisation.

Lorsque les jeunes victimes cherchent à sortir de l'exploitation sexuelle, il est impératif d'être là au bon moment pour les soutenir en priorisant leurs besoins, en facilitant leur accès aux services de santé et à des intervenants sociaux qualifiés, en aidant les parents ou les tuteurs à donner tout le support psychologique et émotif qui leur sera nécessaire. Rendu à l'âge de 18 ans, les filles qui étaient placées en centre jeunesse sont souvent laissées à elles même et deviennent encore plus à risque de se retrouver dans l'industrie du sexe et d'être reprises dans les griffes d'un proxénète, tel que j'ai souvent constaté. Il faudrait donc des ressources adéquates en ce qui a trait à l'hébergement, les thérapies, le soutien psycho-social des jeunes femmes rendues à l'âge adulte.

### Troisième mesure importante : Stopper les exploitateurs

Dans le monde, après la drogue et les armes, la prostitution représente la 3e source de profits du crime organisé. Au Canada, la prostitution représente la 2<sup>e</sup> source de profits du crime organisé, après le trafic de drogue. C'est la forme d'activité qui prend de plus en plus d'importance au sein des organisations criminelles. Si nous appliquons la loi C-36 et osons enfin tarir la demande, le résultat pourra devenir le même qu'en Suède où les trafiquants et les proxénètes ne voient plus la possibilité de faire des affaires.

Entre temps, il faudra se donner les moyens de poursuivre les proxénètes et trafiquants qui font beaucoup de tord à la société. Les enquêtes policières sont nécessaires mais largement insuffisantes, souvent inexistantes en dehors des grands centres. On sait qu'elles sont coûteuses mais déjà un grand pas a été fait en créant l'Équipe intégrée de lutte au proxénétisme. Cette escouade fait du bon boulot mais aurait besoin de plus de ressources pour mener les enquêtes qui sont souvent longues et complexes. C'est elle qui a démantelé dernièrement, à la mi-octobre, en lien avec les corps policiers de l'Ontario, un réseau de prostitution dans les régions de Toronto et Ottawa, et dans l'Ouest canadien, qui faisait de la traite de personnes à partir du Québec. Avec à sa tête le proxénète québécois Jonathan Nyangwila et ses frères, les trafiquants ont forcé 45 femmes québécoises dans la vingtaine et la trentaine à se prostituer. Le réseau démantelé était aussi impliqué dans la production de fausses pièces d'identité ainsi que dans le trafic de drogue, la fraude par cartes bancaires et des crimes commis avec des armes à feu. Pour les victimes qui se retrouvaient seules, complètement démunies, éloignées de leur famille et de leurs amis, il était difficile d'obtenir de l'aide, sans compter la barrière linguistique. Ces femmes ont toute été prostituées dans des motels ou les bars de danseuses qui ont pignon sur rue. Voilà pourquoi nous devons aussi avoir le courage de faire disparaître tous les commerces du sexe qui participent allégrement à l'exploitation sexuelle et qui sont alimentés en chair fraîche par les trafiquants. D'ailleurs, 75 à 100% des entreprises de sexe légales ou illégales sont contrôlées, financées ou soutenues par le crime organisé. Ces groupes criminels ont des sites web, des entreprises porno (où les Hells sont très présents) et des commerces qui se greffent à ce secteur tel que des bars, hôtels et motels. Depuis plusieurs années, les gangs de rue et les mafias ont diversifiés leurs activités en se portant acquéreurs de salon de massage. Ils participent à tout un système d'exploitation qui rend possible le recrutement des mineures.

Il y a aussi des facteurs d'entrées dans le proxénétisme pour les hommes, puisqu'ils sont à 90% des hommes, et sont affiliés dans 70% des cas aux gangs de rue (Sécurité publique, 2016). On a donc besoin de travailleurs sociaux dans les quartiers où les jeunes hommes sont recrutés dans les gangs de rue, pour leur proposer d'autres modèles de réussite et des programmes de réinsertion sociale. Il faut prévenir cette forme de criminalité qui prend de l'expansion auprès de certaines catégories de la population touchée par la pauvreté en luttant contre la pauvreté et l'exclusion. Ce n'est pas un secret de polichinelle, tout le monde le sait dans l'industrie, les proxénètes à Montréal étaient souvent d'origine haïtienne, ce qui explique pourquoi les proxénètes noirs interdisent à leur cheptel de parler aux noirs dans les bars de danseuses. Les proxénètes proviennent maintenant de diverses origines ethniques suite aux différentes vagues d'immigration. Il y a maintenant des gangs de rue latinos et africains, comme il y a aussi une mafia asiatique et russe. Les gangs de rue sont passés maître pour faire naître un sentiment d'appartenance auprès des jeunes recrues de la même origine ethnique et qui retrouvent ainsi une 2e famille auprès de leurs pairs. Ici il n'est pas question de faire du profilage racial mais de se rendre compte d'une réalité pour mieux intervenir à la racine du problème. Ces jeunes hommes recrutés à l'adolescence, parfois aussi jeune que 14 ans, deviennent en quelque sorte des enfants soldats appelés à commettre des crimes au profit de chefs de gangs ayant le double de leur âge et à la solde de mafias aguerries. Pour prévenir l'entrée des jeunes à l'école du crime, il faut avoir des mesures efficaces pour lutter contre la pauvreté et le racisme, avec du logement social de qualité, du soutien aux familles, offrir des loisirs aux jeunes, mettre en place



des politiques d'intégration efficaces. Il faut bien sûr continuer de lutter contre le crime organisé et les gros joueurs de l'industrie du sexe qui se servent des proxénètes pour remplir à qui mieux mieux leurs lucratifs commerces. Par exemple, Joelle Ghosn-Chelala, une agente d'immeuble, qui était co-proprétaire avec son père d'une quarantaine d'agences d'escorte et auprès de qui, grâce à une rafle policière, on a saisi plusieurs propriétés luxueuses, 3 lingots d'or et 1,8 millions \$. Elle a été poursuivie mais en mars 2014 elle a obtenu l'absolution complète à son procès dû au jugement Bedford et de la Cour Suprême (c'était avant la loi C-36).

### Quatrième mesure importante : Éducation sexuelle et campagne de sensibilisation

Il est impératif d'avoir de véritables cours d'éducation sexuelle dans nos écoles, avec des professeurs formés pour le faire. Afin que les jeunes apprennent ce que veut dire une sexualité épanouie, consensuelle et basée sur le respect, pour que la domination et le sexisme ne guident pas leur vie érotique et leurs relations en général. Pour que les jeunes hommes et les femmes se donnent le droit et le plaisir d'échapper aux stéréotypes de virilité et de féminité oppressants. Pour qu'ils développent leur esprit critique face à la banalisation de la pornographie et l'hypersexualisation rampante. Nous avons le devoir de faire contrepoids à la sexualisation des femmes sur le web, dans les films et à la télé, où le corps des femmes presque nues, hyper sexy et disponibles sexuellement sont utilisés à outrance. Le supposé « girl power » va même jusqu'à faire l'éloge du proxénétisme, qu'on pense aux chanteuses Rihanna avec « Pour it up », Britney Spears avec « Work bitch » et Nicki Minaj avec « I endorse these strippers ».

Il faut changer l'idée que la porno en ligne, les massages ou les danses érotiques font de mal à personne alors que tous ces lieux sont remplis de femmes trafiquées ou qui souffriront longtemps des conséquences de leur passage en ces lieux. On doit démontrer aux élèves que la pornographie n'est pas inoffensive alors que le hardcore est devenu la norme. La porno a une incidence dans nos vies puisque la prolifération des images et des actes sexuels dégradants et violents contre les femmes influencent l'imaginaire sexuel, se répercute dans les relations homme-femme et propage la haine des femmes. L'âge de la première exposition à la pornographie étant à 11 ans, il est essentiel que les cours de sexualité commencent à la fin de l'école primaire et se donnent par du personnel formé, par autant d'hommes que de femmes, et au moins une heure par semaine. L'ignorance des adolescents est parfois abyssale alors que ce sujet les intéresse au plus au point puisqu'il est aussi question de relations humaines, des aspects qu'ils explorent et ont soif de mieux comprendre.

Pour contrer l'exploitation sexuelle, on a grandement besoin de prévention auprès des jeunes et de sensibilisation dans la population en général. Ce changement de mentalité ne pourra se faire qu'avec une large campagne d'éducation et d'information, des publicités d'intérêt public qui seraient diffusées partout sur les panneaux dans la rue, à la télé, sur le web, et comprises dans toutes les langues ou sans grande maîtrise du français. En Suède, c'est la mise en œuvre d'une grande campagne de sensibilisation à l'exploitation sexuelle, et pour décourager les clients de la prostitution, qui a rendu l'achat de sexe répréhensible auprès de la population.